

Médias et divertissement

Le développement du monde numérique a créé de nouvelles formes de médias et de divertissement et l'a rendu plus facilement accessible. Nous n'avons jamais été aussi connectés. Cela change la façon dont nous communiquons, nous partageons des informations, nous nous divertissons et commercialisons nos produits aux consommateurs et aux publics. Avec plus de 20 ans d'expérience dans le domaine, notre police couvre l'ensemble du spectre d'exposition pour les entreprises de médias et de divertissement d'aujourd'hui.



Cameron Griffiths
Chef d'équipe des médias
cgriffiths@cfc.com
+44 (0) 207 469 9193

Vue d'ensemble

Violation de la propriété intellectuelle et diffamation

Dans une industrie motivée par la création de contenu, nous comprenons la nécessité d'offrir une protection contre les allégations de violation de la propriété intellectuelle comme la violation des droits d'auteur et des marques de commerce, et les allégations de matériel diffamatoire.

Rupture de contrat

Presque toutes les entreprises auront des ententes contractuelles avec leurs clients. Nous couvrons sans ambiguïté la responsabilité juridique découlant de la rupture de contrats des clients et nous nous occupons des contrats de licence et des accords d'avenant qui comprennent des exigences supplémentaires aux utilisations de la propriété intellectuelle.

Responsabilité en matière de dommages corporels et matériels

Les entreprises doivent souvent effectuer des travaux physiques, y compris le tournage, la production et les événements. Nous offrons une couverture pour les blessures corporelles et les dommages matériels découlant de leurs activités commerciales.

Responsabilité du fait d'autrui des sous-traitants

Les entreprises font souvent appel à des entrepreneurs tiers pour aider à fournir des services. Nous offrons une couverture de responsabilité civile complète en standard pour nous assurer que vous êtes protégé si vous êtes tenu responsable de l'erreur d'une autre personne.

Couverture cybernétique complète et intervention en cas d'incident

Ces entreprises peuvent détenir des données sensibles de tiers, c'est pourquoi nous offrons une responsabilité en matière de réseau et de confidentialité, ainsi qu'une couverture pour les événements de cybercriminalité, y compris les escroqueries d'ingénierie sociale, la fraude de factures, les rançongiciels, l'extorsion ciblée et le piratage cryptographique.

Nos équipes d'intervention en cas d'incident primées sont composées d'experts en cyberincidents et de spécialistes en traitement des cyberréclamations. Nous offrons des renseignements sur les menaces en temps réel, des conseils d'experts et la possibilité d'aviser immédiatement les cyberréclamations grâce à notre application primée Response.

Faits saillants de l'application Response

- Surveillance du Web clandestin – Cet outil explore le Web clandestin pour obtenir des renseignements sur votre entreprise
- Simulations d'hameçonnage – Les simulations envoient des courriels d'hameçonnage fictifs afin de sensibiliser les utilisateurs à cette tactique criminelle
- Analyse approfondie – Analyse activement l'empreinte réseau du client externe pour identifier les vulnérabilités qui pourraient entraîner des cyberévénements

Autres avantages en dehors de l'application :

Outil de publication de contrats juridiques

Nous nous sommes associés à LawDepot pour vous donner accès à un outil de publication qui vous permettra de générer des documents juridiques, des contrats et des formulaires personnalisés.

Guide sur les pratiques exemplaires en matière de contrats

Notre guide facile à lire vous aidera à vous y retrouver dans le dédale juridique des contrats dans le secteur des technologies.

Limites, franchises et primes

Limite maximale d'erreurs et d'omissions/médias/cyberrisque	10 000 000 \$
--	---------------

Limite maximale de la responsabilité générale commerciale	10 000 000 \$
--	---------------

Franchise minimale	0 \$
---------------------------	------